

Bulletin d'adhésion

Date : _____ N° d'adhérent : _____
(s'il s'agit d'un renouvellement)

M Mme Mlle

(Merci de bien vouloir remplir ce bulletin en lettres capitales)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Tél. : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

E-mail : _____ @ _____

Je souhaite recevoir les informations d'UNICEF France à cette adresse mail.

Adhésion pour l'année en cours (tarif en vigueur au 01/01/2012) :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Adhésion | 20 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion association | 200 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion bienfaiteur | 200 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion jeune | 10 € |

Bulletin à retourner à votre comité départemental de rattachement (paiement à l'ordre de l'Unicef France).

Dans votre département :

COMITÉ DE PARIS POUR L'UNICEF
7, rue Saint-Lazare
75009 PARIS
Tél. 01 48 74 74 60 - Fax 01 48 74 34 07
C.C.P. 8059 94 L

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. En application des articles 39 et suivants de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : UNICEF FRANCE - DVA - 3 rue Duguay Trouin - 75282 Paris Cedex 06.

unicef 

L'UNICEF France, accréditée par l'UNICEF International, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, membre du Comité de la Charte.

Pourquoi adhérer à l'UNICEF France ?

L'UNICEF France est mandatée pour assurer la représentation de l'UNICEF auprès des institutions et de la société civile en France par le biais des missions suivantes :

- **informer le public** sur les situations de détresse vécues par les enfants,
- **collecter des fonds** pour contribuer aux programmes de terrain de l'Unicef,
- **mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer** pour faire connaître la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'UNICEF France agit grâce à une équipe de salariés basée au siège à Paris et à des milliers de bénévoles répartis dans les comités départementaux.

En devenant adhérent, vous soutenez notre projet associatif et renforcez la représentativité de nos comités départementaux.

Si vous le souhaitez, vous pourrez devenir bénévole à nos côtés. Dans le cadre d'un comité départemental, vous pourrez, en équipe, assurer la mise en œuvre locale des projets d'UNICEF France :

- **des activités de sensibilisation du public**, notamment auprès des jeunes,
- **des événements**,
- **des actions de collecte** et particulièrement la vente de cartes et produits,

- **des partenariats privés**,
- **de la participation à des manifestations sportives et culturelles**,
- **de la promotion de l'héritage solidaire et de tout nouveau moyen de collecte.**

En devenant adhérent, vous participez à l'assemblée plénière de votre comité, élevez vos représentants à l'assemblée générale, recevez notre revue Enfants du Monde.

Nous avons besoin de votre soutien.

unicef 

www.unicef.fr
adhesion@unicef.fr